



**Producteurs et productrices  
acéricoles du Québec**

555, boul. Roland-Therrien, bur. 525  
Longueuil (Québec) Canada J4H 4G5  
☎ 1 855 679-7021 📧 450 679-0139  
🌐 ppaq.ca 📧 ppaq.producteurs@upa.qc.ca

Imprimé le : 2023-05-30 22:18

**Producteur :** DOMAINE SUCRE D'OR SENC  
2290 RUE BECANGOUR  
LYSTER, QC  
G0S 1V0

No PPAQ : 22745

## Contingent et production

Année récolte	Contingent				Livraison Vrac				% d'utilisation de contingent			Détail consommateur <sup>(4)</sup>				
	Intérimaire	Facteur	Détenu	Temporaire	Aux fins de paiement	Suppl. de vente	Vente d'eau d'érable	Typique	Industriel	Total	Détail intermédiaire		Ajustement	Production totale	Croissance <sup>(2)</sup>	Réduction <sup>(3)</sup>
2023	12 766	100 %	12 766	0	12 766	0	0	8 999	0	8 999	0	0	8 999	70,49 %	70,49 %	0
2022	12 619	100 %	12 619	0	12 619	0	0	16 302	0	16 302	0	0	16 302	129,19 %	129,19 %	0
2021	13 098	100 %	13 098	0	13 098	0	0	7 688	0	7 688	0	0	7 688	58,7 %	58,7 %	0
2020	13 098	100 %	13 098	0	13 098	0	0	10 719	0	10 719	450	0	11 169	85,27 %	85,27 %	450
2019	13 098	100 %	13 098	0	13 098	0	0	13 071	0	13 071	0	0	13 071	99,79 %	99,79 %	450
2018	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0
2017	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	200
2016	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	500
2015	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	200
2014	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	500
2013	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	500
2012	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	150
2011	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0
2010	0	100 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0
2009	0	90 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	200
2008	0	90 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0

Cadastré	Lots	Rang	Entailles exploitées <sup>(5)</sup>	Propriétaires(s)
Cadastré Québec	5659360		1 090	
Cadastré Québec	5659360		1 809	
Cadastré Québec	5659360		2 875	
Cadastré Québec	5659360		2 844	Agrandissement 2018 /2334 ent

Toutes les valeurs à l'exception des pourcentages sont représentés en livres.

(1) Le supplément de vente au détail est applicable seulement pour les années 2005 à 2009.

(2) À compter de 2019, le pourcentage d'utilisation de contingent pour la croissance est calculé comme suit : Somme des colonnes (Vente d'eau d'érable + Livraison vrac typique + détail intermédiaire) divisé par la valeur de la colonne contingent aux fins de paiement.

(3) À compter de 2019, le pourcentage d'utilisation de contingent pour la réduction est calculé comme suit : Somme des colonnes (Vente d'eau d'érable + Livraison vrac typique + Livraison vrac industriel + détail intermédiaire) divisé par la valeur de la colonne contingent aux fins de paiement.

(4) À titre informatif seulement.

(5) Si vous n'avez pas fourni un plan d'érable réalisé par un ingénieur forestier conforme aux spécifications des PPAQ, il est possible que le nombre d'entailles indiqué ne soit pas exact ou ne reflète pas le nombre réel d'entailles que vous exploitez sur les lois indiqués à votre certificat de contingent.